

Rail Miniature Mosan asbl

Association de modélistes ferroviaires de la région namuroise

Ferro Flash Namur



Bulletin bimestriel de modélisme et d'informations ferroviaires

<http://www.club-rmm.be>

n°171 2011-6



Ci-contre à gauche :
à l'AC Salzennes : Jules
veille au bon fonctionne-
ment du réseau N.



Photo décor : un tunnel sur le réseau "Vonèche".



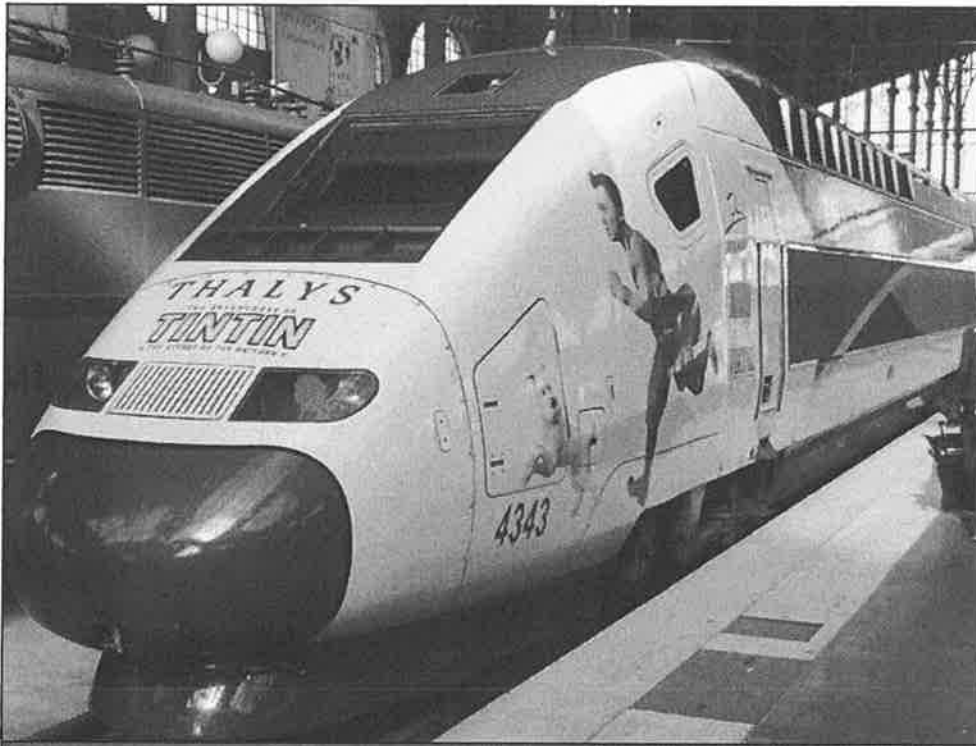
Christian inventorie une collection de trams vicinaux.



Clin d'oeil sur le réseau Mosan : intégration d'un tram
SNCV, le temps d'une photo (photo J.P. Lobet).



Colonne de droite :
Philippe présente : transport et exposition de matériel
militaire sur le réseau HO mosan.



Thalys "Tintin"

A l'occasion de la sortie du film d'animation "Tintin et le secret de la Licorne", le Thalys PBKA 4343 a reçu une livrée temporaire avec des autocollants suggérant les personnages du film.

Le voici au départ de la gare de Bruxelles-Midi le 22 octobre 2011 convoyant les réalisateurs et acteurs à destination de Paris pour la présentation du film. La photo du bas indique les places réservées.

Photographe inconnu, mais merci à lui pour nous avoir communiqué son travail.



En haut : la HLE 2748 soulevée et déplacée par le pont roulant de 110 tonnes dans l'un des halls de l'AC Salzennes lors des journées portes ouvertes des 22 et 23 octobre 2011.

En bas : la HLD 5204, en ruine, dans les dépendances de l'AC Salzennes (photos Claude Dumont).



La patine de wagons

Matériel

Gouaches :

- Terre de Sienne brûlée (Talens 411)
- Terre d'Ombre brûlée (Talens 409)
- Brun foncé (talens 402)
- Terre de Sienne naturelle ou jaune.

Pinceaux, eau additionnée d'une goutte de savon vaisselle, petites coupelles, collant de masquage, ciseaux.

Les différentes étapes

Facultative 1

- Laver le wagon avec de l'eau + liquide vaisselle
- Appliquer une couche de vernis mat en bombe ou mieux à l'aérographe (travail plus fin donc plus réaliste).

Patine

- Masquer les marquages avec du papier à masquer.
- Lavis avec de la Terre d'Ombre brûlée.
- Passer les ferrures avec la même Terre d'Ombre brûlée, gouache du pot avec un minimum d'eau.
- Peindre les réparations avec de la gouache Terre de Sienne brûlée : les parties de ferrure, panneaux, planches, toit avec la gouache du pot.
- Peindre des traces de rouille avec un brun foncé : sabots de freins, châssis, ferrures avec le pinceau presque sec.

- Si le wagon a des ancrages, les peindre en jaune ou en Terre de Sienne naturelle.

Ne pas oublier les deux faces d'about de votre wagon...

Facultative 2

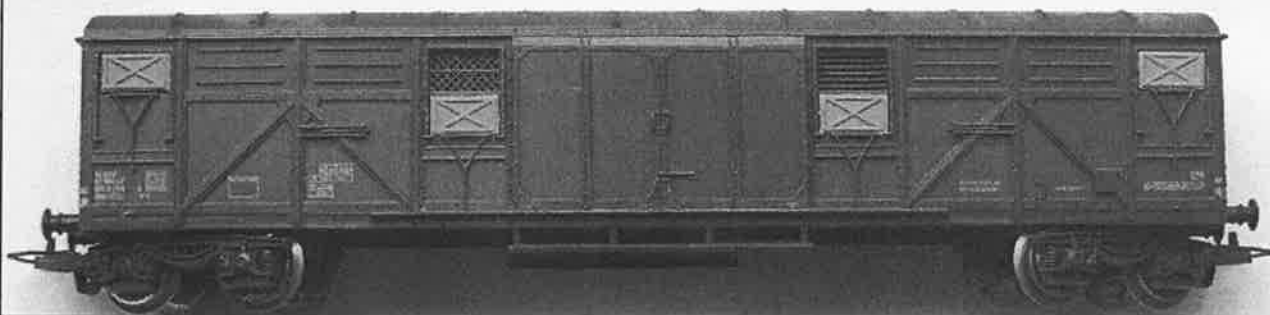
Appliquer une couche de vernis mat en bombe ou à l'aérographe. Cette couche de vernis va faire disparaître le brillant restant du wagon ou de la gouache et fondre un peu les couleurs, mais cela vous empêchera de laver votre peinture si vous voulez le remettre dans son état d'origine.

Conseil

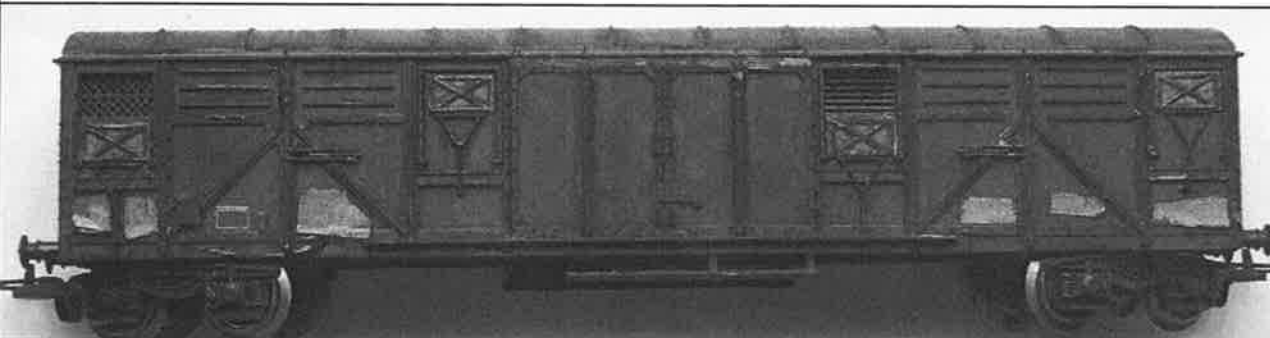
Patinez légèrement. Ne patinez que 4 ou 5 wagons à la fois. Sinon, vous risquez d'appliquer un schéma de patine semblable sur tous vos wagons.

Bien d'autres possibilités de patines existent : peintures glyco (Humbrol, Revell...), peintures acryliques, pinceaux, aérographe, bombes, poudres ou pigments.

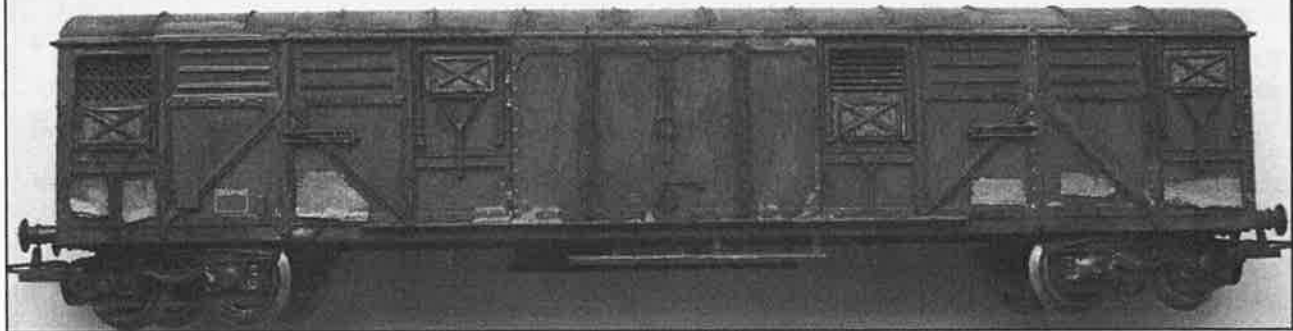
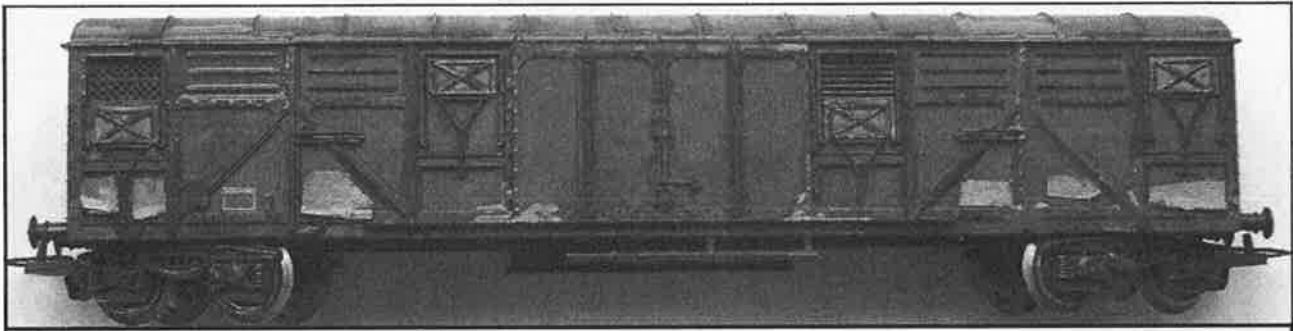
Texte et photos : Philippe Bruniaux.



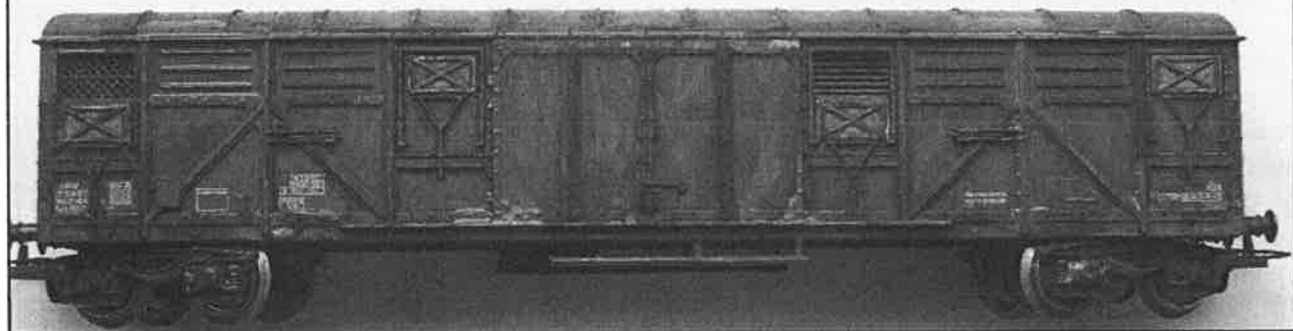
Wagon à bogies "sortant de la boîte".



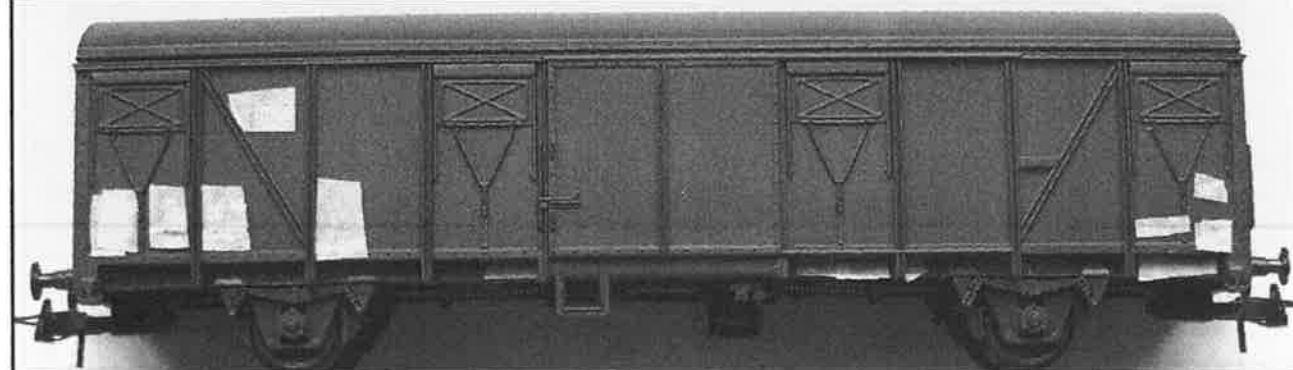
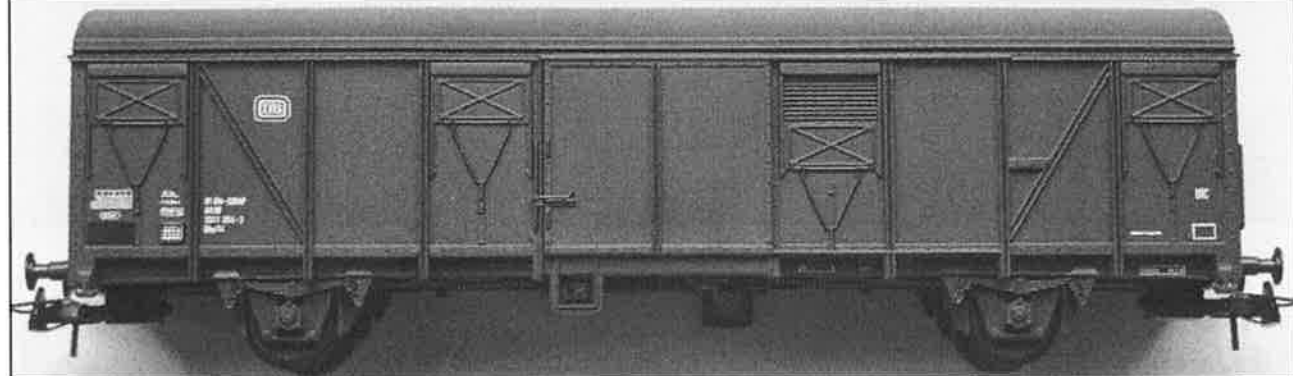
Papier de protection sur les inscriptions, patine sur la toiture, les parois et trappes de fenêtres, juste avant les retouches de peinture sur la caisse. Dans cet état, le wagon peut déjà être considéré comme terminé.

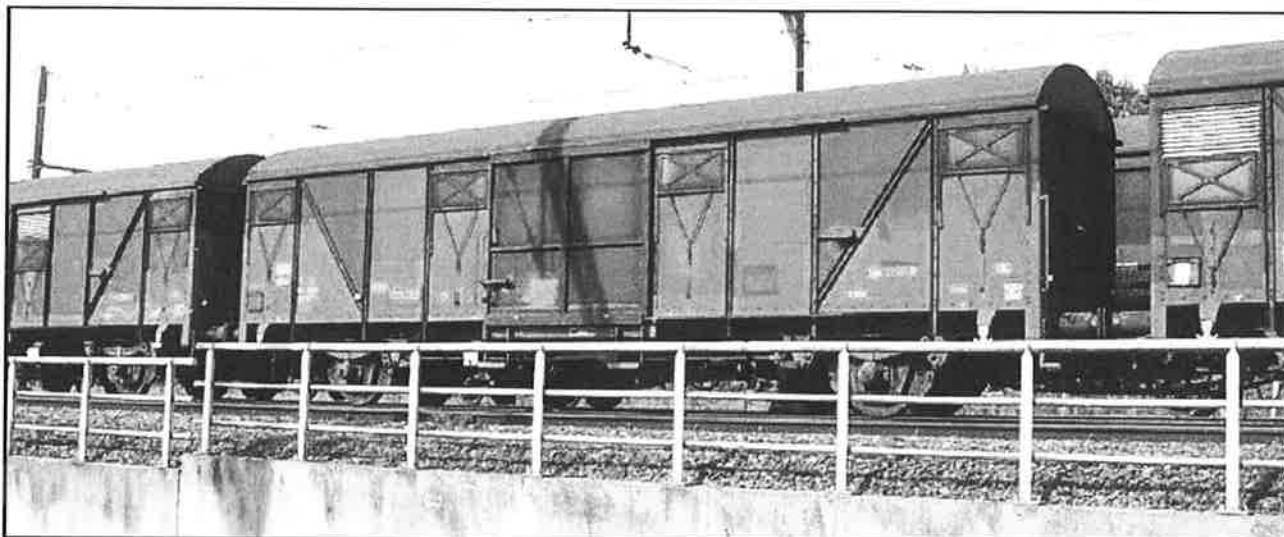


**En haut : le wagon Gbs avec la progression des retouches de peinture sur la caisse et de la patine.
Ci-dessous : le wagon terminé.**



Ci-dessous : wagon à 2 essieux "sortant de la boîte", ensuite garni de protection des inscriptions avant patine.





Réalité sur le réseau SNCB : wagons Gbs photographiés à Visé.

Cotisations pour 2012

Membre Bienfaiteur, avec revue FFN.	50,00 € et plus
Membre Adhérent et membre Effectif, avec revue FFN.	40,00 €
Membre Junior (- de 18 ans)	20,00 €
Second membre <u>adulte</u> d'une même famille, sans revue FFN.	25,00 €

Arrivée au club après le 1 juillet : 50%.

Arrivée au club après le 1 octobre : 100% : cotisation valable pour l'année suivante.

Compte Banque : 001-6111341-29 de "Rail Miniature Mosan asbl". BIC : GEBABEBB IBAN : BE26 0016 1113 4129

Uniquement l'abonnement annuel à la revue FFN (en principe 6 numéros) :

FERRO FLASH NAMUR, le bimestriel du «Rail Miniature Mosan»

Pour la Belgique

20,00 €

Pour l'étranger

28,00 €

Souper annuel du RMM

Vendredi 16 décembre à partir de 19h

Comme d'habitude, chacun vient avec son pain, son vin et son... fromage.

Epouse/Compagne sont les bienvenues : c'est l'occasion de se rencontrer et de partager, au moins pour un soir, la passion de son mari/compagnon.

Circulations sur le "Rusty Marvellous Mountain"

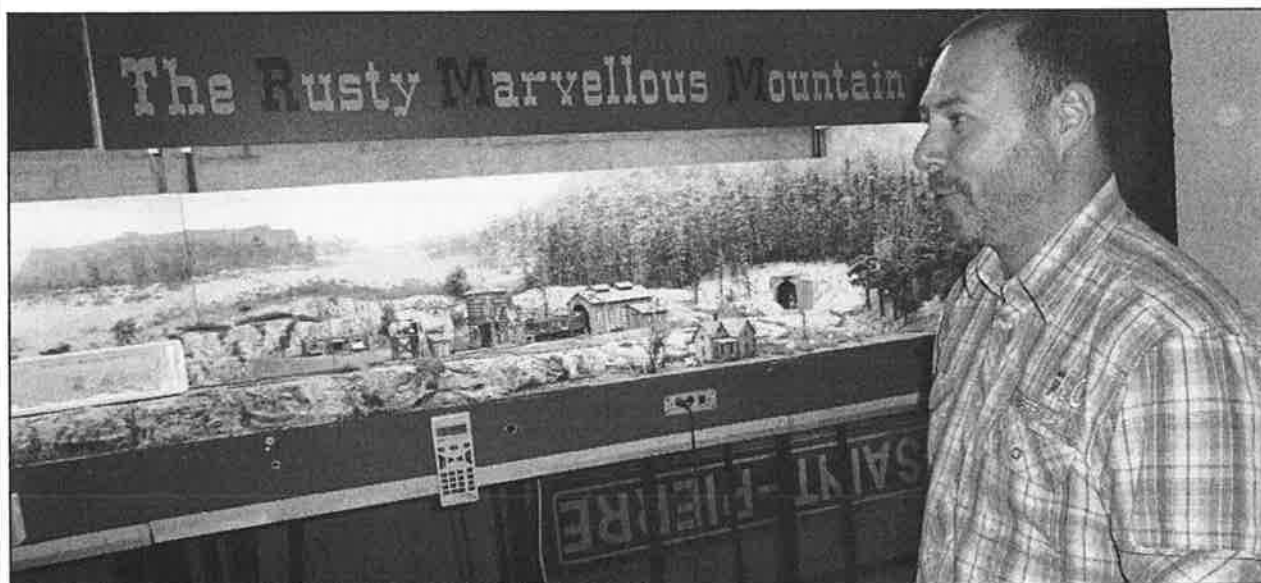
Le Conseil d'Administration n'avait pas eu le coeur de vendre le réseau H0 à décor "US". La décision avait été prise de le stocker chez le Président "puisque'il avait la place"... Chose fut faite. Les dates ont été retenues et publiées dans l'agenda de FFN 170 et sur le site Internet du club : www.club-rmm.be.

Notre ami Jules, qui vient de fêter ses 85 ans, était impatient de revoir "son" réseau et de pouvoir rouler à

nouveau dessus. Il a été exaucé le dimanche 9 octobre entre 14h et 18h. Anne avait mis les petits plats dans les grands... La réunion fut des plus agréables.

Les prochaines dates de circulations sont prévues les dimanches 11 décembre, 15 janvier.

Dans un but évident d'organisation, il est demandé d'annoncer sa présence auprès du Président.



Circulations sur le réseau HO "US"



Travaux sur la ligne 154 : la bourreuse de la société luxembourgeoise "LM LUX", au parking à Yvoir

Atelier de construction de chargements de wagons

Vendredi 28 octobre, l'un de nos jeunes membres, Simon François, nous proposait d'animer un atelier de chargement de wagons.

Simon avait bien préparé son sujet : nous disposions d'un syllabus et savions quels outils et matériaux apporter : Cutter, latte millimétrée, tapis de travail, allumettes blanches, colle (transparente après séchage).



Nous nous sommes donc retrouvés à onze dans le hall pour assister à notre cours.

Des allumettes blanches servaient de matériau de chargement : une base de 30mm (largeur disponible sur un wagon plat) x 40mm en longueur. Ceci représente des éléments de bois de 3,480m en longueur sur une largeur chargée de 2,610 m : réaliste.

En "N" : 6,40m en longueur pour une largeur à adapter à un wagon à l'échelle "N".

Merci à Simon pour cette belle et heureuse initiative.



En pratique, pour le HO

- Couper quatre allumettes à 30mm : les bases.
- Couper 2 x 10 allumettes à 40mm : les 2 étages.
- Enduire de colle 2 allumettes à 30mm, déposer 10 allumettes à 40mm en perpendiculaire.
- Enduire de colle les 2 dernières à 30mm, déposer sur le premier étage, installer les 10 dernières à 40mm.
- Rectifier les alignements et laisser sécher la colle.

Si vous souhaitez pouvoir manipuler ces chargements au moyen d'une grue motorisée, il faut, avant d'installer le second étage choisir entre :

- préhension magnétique : insérer une très fine feuille de métal ferreux sous le second étage.
- préhension au crochet : profiler un petit anneau au moyen d'un fin fil formant une boucle entre deux allumettes, au centre du paquet.

Lorsque la colle est sèche, une lime ou du papier de verre nettoiera et finira parfaitement les bords : action indispensable en modélisme !

Réunion mensuelle d'octobre

Le Président ouvre la réunion par son exposé "Vie du Club" avant de donner la parole à notre ami Georges Martin pour son colloque sur l'élaboration des "fiches de compositions de trains" dans FFN 172, 2012-1).

- Rappel des Portes Ouvertes des 23 et 24 octobre à l'Atelier Central de Salzinnes où nous sommes invités à présenter le réseau "Vôneche" dans son ensemble.
- Bienvenue à Régis et Stéphane.
- Voyage à l'expo de Walferdange (L).
- Souper club du 16 décembre.

Les Portes Ouvertes à Salzinnes

Invité par la SNCB, notre club a participé aux Portes Ouvertes qui ont connu un beau succès de foule. Nous y avons eu le plaisir de compter sur la participation efficace, au transport et au montage, le vendredi de : Claude Carpet, Didier Delfosse, Pierre Goyens et M. Guy de la SNCB.

Samedi et/ou dimanche, à l'animation du réseau : Dirk Arretz, Marc et Laurent Bouchat, Philippe Bruniaux, Didier Delfosse, Jules Falque, Thierry Follebouckt, Pierre Goyens, Jean-Pierre Lobet.

Visiteurs : Henry Deceunick, Françoise et Claude Deharenng, Charles Fourny, Christian et Danila Grevesse,

Michel Herbiet, Justin Cornil et ses parents, Claude Riguelle, François Voos.

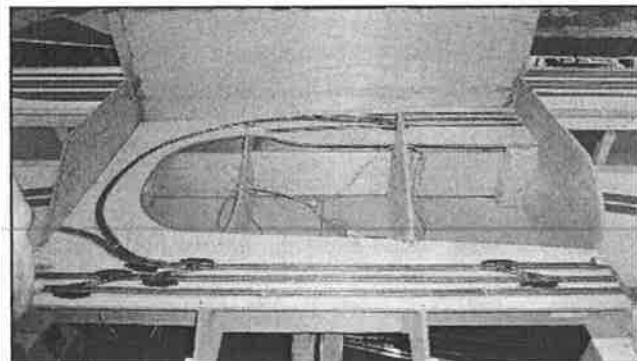
Au démontage : Dirk Arretz, Marc Bouchat, Didier Delfosse, Pierre Goyens, Christian Grevesse, Jean-Pierre Lobet, Claude Riguelle, Thomas Pecheux.

Au retour au club le lundi matin : Claude Carpet, Didier Delfosse, Pierre Goyens et M. Guy de la SNCB.

Conseil d'Administration du 8 novembre

Il s'est réuni au local sous la présidence de Didier Delfosse. Tous présents sauf Jean-Pierre en vacances.

- Lecture et approbation du PV de la réunion d'octobre.
- Nous avons reçu des félicitations de l'organisateur pour notre présentation aux P.O. à l'AC Salzennes.
- Le souper du club aura lieu le vendredi 16 décembre à partir de 19h30 dans les locaux du TTSM au rez-de-chaussée.
- Notre membre Pierre Nefontaine est décédé. Grand ami de Jules, qui transmettra personnellement les condoléances du club à la famille.
- Les contrats d'assurances ont été vérifiés. Les montants assurés en responsabilité civile sont suffisants. Le capital assuré pour le "contenu" a été revalorisé à 50.000 €.
- Une convention a été signée entre le CA et le détenteur actuel du réseau H0 à décor "US".
- Nous participons à la 18^{ème} "Internationale Modelspoor Expositie Rail 2012" qui se tiendra à Houten (NL) du 24 au 26 février (près de Utrecht).
- Le programme des réunions de 2012 a été établi en fonction de l'expérience de cette année (voir agenda) : vu le succès des ateliers modélisme, une vidéo a été remplacée par un atelier.
- Le module N "Carrière" commencé à l'intention des jeunes sera terminé par eux sous la houlette de Fred.
- L'inventaire de la bibliothèque est en cours suite aux dons et achats récents. Rappelons que celle-ci est ouverte tous les 2^{ème} vendredis du mois. Les autres vendredis : sur demande auprès des bibliothécaires (Jean-Claude et Philippe).
- Notre ami Georges Martin a accepté que ses "fiches trains" soient incluses dans la bibliothèque du club.
- Lors des PO à Salzennes, les exploitants du réseau N ont trouvé qu'il était temps de dépoussiérer le décor... Ce qui sera entrepris avant février 2012.
- Assemblée générale de janvier 2012 : renouvellement



de 4 membres du CA.

Membres sortants rééligibles : Claude Dehareng, Pierre Goyens.

Membres sortants qui souhaitent être remplacés après quelques années de bons services : Jules Falque, Philippe Bruniaux.

Les candidatures écrites sont à envoyer au Secrétaire Jean-Pierre Lobet avant le 31 décembre 2011.

Rappel des dispositions de l'AG

Elles figurent en page 22.

Réunion mensuelle de novembre

Pour rappel, comme nous ne dépendons plus de tiers pour nos locaux de réunion, celles-ci commencent à 20h comme celà était avant notre dépendance. Cette procédure "ancestrale" permet de disposer d'un temps plus long et de réaliser exposés et projections avec un "entracte" sans finir "à toutes les heures".



Maurice absent, Douglas et Claude le remplacent au bar.

Le Président ouvre et assure la réunion mensuelle.



Annonces :

- des dates de circulations sur le réseau H0 "US" voir agenda et article page 6. Une feuille de participation se trouve sur la porte du club. Si une séance n'a pas de participant inscrit (ou par téléphone) pour le vendredi, elle sera supprimée.
- Souper du club le vendredi 16 décembre dans le local du TTSM au rez-de-chaussée du Centre (annonces dans ces pages).
- Proposition d'accueillir, le 13 octobre 2012 en nos

locaux, une réunion d'étude du "Modèle de l'année 2012" de FEBELRAIL. Il faut s'y prendre à temps !

- Claude Riguelle nous fait part de l'avancement des travaux sur le réseau H0 "mosan" et de la collaboration efficace de Patrick Maes. (Plan des circulations dans l'agenda page 24)
- La vidéothèque se garnira très prochainement de nouveaux DVD.
- Jean-Claude et Philippe ont remis à jour la bibliothèque.



Claude pendant son exposé sur l'avancement des travaux sur le réseau H0 "Mosan".

- Les polices d'assurances ont été mises à jour en fonction des nouvelles données.

Commentaires élogieux sur notre visite à Walferdange (L). Beaucoup moins sur l'expo de Ciney, hormis le stand n°07 sur l'étude et la représentation de la rouille en modélisme.

Entracte.

Le thème des projections est : "photos de vacances".

En raison de l'absence des trois donateurs sur quatre de photos : Pierre Goyens, Philippe Bruniaux (article en pages 16 à 21) et Jean-Pierre Lobet, le Président décide de présenter une vidéo de Claude Carpet sur le train à crémaillère : "Brienz - Rothorn Bahn" (CH). La TV HD du club a fait ici merveille quant au rendu de l'image.

Prochaines projections en février 2012, "Le Chemin de fer des Franches Montagnes" (CH).

Viennent ensuite les photos des absents : pas d'explications à donner car chacun sait où il a été, pas nous. Mais, nous sommes sauvés par Christian Grevesse qui commente les documents suisses et les autrichiens.

Ferro Flash Namur tout en couleurs

pour un supplément de 2,00 Euros chacun.
Soit 16,00 Euros/an en plus de la cotisation.

La couleur est importante...
pour le rendu des images.

Par exemple : pour la patine...

Modélisme

Sortie de la HLD 6255 "Infrabel" avec sa nouvelle livrée bleue. Il s'agit de machines ROCO en exclusivité "Van Biervliet", Ingelmunster.

Sortie du set ROCO (époque IV/V) composé de la HLD 5317 à cabine flottante (non patinée) + 4 wagons coke Fbl (patinés). Prix environ 298,95 € (en 2 rails), existe en 3 rails. Figure au catalogue Internet Roco à 319,00 €.

**Réunions mensuelles
elles débutent à nouveau à 20h00 !
Ne perdez rien des exposés :
arrivez à temps...**

Recherche d'un NOM pour le nouveau réseau modulaire des membres dont les initiales doivent rester "R.M.M."

Déjà proposé :

- Réseau Modulaire Mosan.
- Réseau Modulaire des Membres.

Elections :

Les candidatures écrites pour le Conseil d'Administration (2012-2013) sont à envoyer au Secrétaire Jean-Pierre Lobet avant le 31 décembre 2011.

Voir article page précédente, en haut de la colonne de droite

Voir les statuts et le Règlement d'Ordre intérieur.

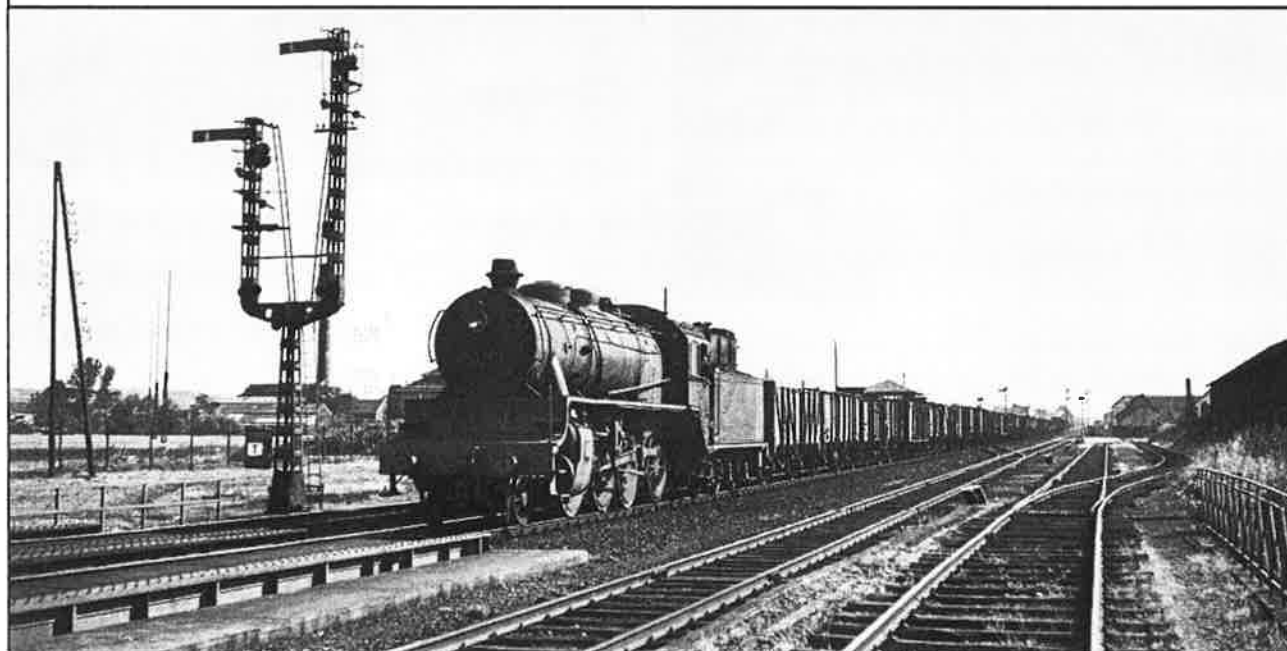
Nouveau livre destiné aux amoureux de la vapeur



En haut : 15 mai 1955, en tête de l'international Köln - Bruxelles et en provenance d'Herbesthal, la 64.128 de Kin-kempois (NK) vient de marquer l'arrêt en gare de Verviers-Central. Toutes les voitures sont de la DB, à l'exception de la l1 de la SNCB en tête de rame.

(photos parues dans "Vaporeuse Belgique" de Jacques-Henri Renaud et Thierry Nicolas, édition "Nicolas Collection").

En bas : la locomotive 38.013, de la remise de Monceau (LNC), en tête d'une rame composée de tombereaux circulant sur une ligne à trois voies parallèles, nous fait penser qu'elle pourrait circuler sur la ligne 93 entre Bruxelles et Hal.



Une locomotive en 3, en 5 ou en 7 1/4 pouces ?

Voici une question qui pourrait paraître saugrenue, et pourtant...

Cette année, quelques membres ont visité un club italien "Gruppo 835", à Gemona del Friuli, qui roule avec du matériel en 5 pouces (5") sur un réseau de 300 mètres de développé.

Récemment, une visite RMM avait lieu au club belge du "Petit Train à Vapeur de Forest" (PTVF) où il n'y avait pas que de la vapeur, mais également de l'électrique et du thermique en 5" et en 7 1/4".



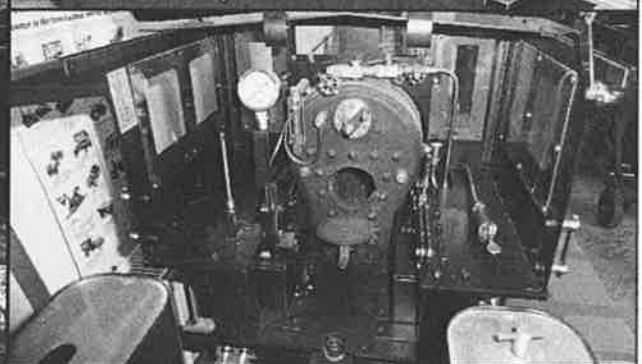
Au "PTVF" : une américaine en bois et métal



Une électrique des SBB en 7 1/4"



Modèle 7 1/4 à vapeur vive, détail de cabine ci-dessous



Salle d'exposition avec des modèles neufs et d'occasion

Pour ceux qui l'ignorent encore, à La Louvière, derrière l'Institut Technique Saint-Joseph, s'étend un grand réseau bi-échelle à trois files de rails pour contenter les amateurs de l'un ou l'autre écartement. Visite RMM prévue en 2012.

Il n'y a donc pas, autour de nous, que le "petit train électrique"...

Dans ce cas également, il n'est pas nécessaire d'avoir un réseau chez soi pour pouvoir faire rouler son matériel.

Le Rail Miniature Mosan se devait de s'intéresser à ces échelles de reproduction somme toute assez courantes...

Une visite s'imposait chez le fabricant ("Maxitrak" Angleterre) ou son distributeur ("Dorington" à Giesheim, Allemagne). Le coût de la traversée du "Channel" nous a incité à visiter l'importateur à Giesheim (420 km).

De la machine à vapeur ou à propulsion électrique, ce n'est pas le choix qui manque dans les échelles 3, 5 et 7 1/4 pouces. En modèle "prêt à rouler" ou en kit peint ou non peint.

C'est ainsi que notre choix s'est porté sur un simple châssis en acier à deux essieux motorisés avec une suspension. Châssis auquel s'ajoute 4 tampons à ressorts à modifier légèrement. Le principe des deux locotracteurs à l'avant-plan de la photo ci-dessus.

Cette structure de base permettra la réalisation d'un locotracteur SNCB série 90 ou 91 par adjonction d'une carrosserie "maison".

Une "class 66" en kit non peint (CoCo) servira de base à un modèle circulant en Belgique.

Avant de se lancer dans la vapeur vive, il est bon de s'initier aux techniques plus simples de ces échelles...

D'autre part, et c'est un avis strictement personnel, la conduite des locomotives à vapeur nécessitant la présence du conducteur juste derrière, ce dernier respire les fumées de l'engin : de la dioxine plein les poumons.

Claude CARPET.

Une prise de tension sur un bogie M2 de Lima

Notre ami Patrick Maes nous propose un jeu de capteurs sur les roues d'une voiture M2 de LIMA. Ceci va nous permettre de l'éclairer (voiture) et/ou d'installer un feu de fin de convoi.

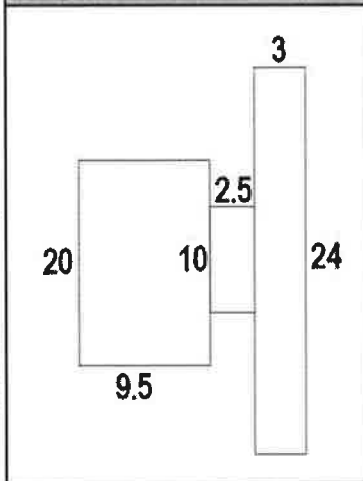
Matériel nécessaire

- Plaque de laiton 100x250mm; 0,12 mm d'épaisseur.
code : SM1M | Brass 0,12mm | par 2 pièces = 6,60 €.
- Une adresse à titre indicatif : ALBION ALLOYS LIMITED
Bournemouth
Dorset
BH11 8PT (ajouter "Angleterre" en dessous pour la poste internationale)
e-mail: sales@albionalloys.co.uk <http://www.albionalloy.co.uk>
- Deux vis diamètre 1,4 mm x longueur 6 mm (max)
- Petit outillage de bricoleur.

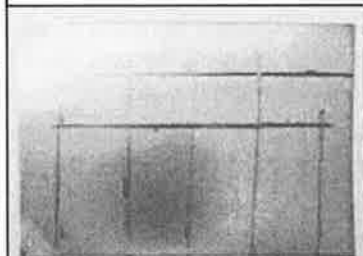
Réalisation pas à pas



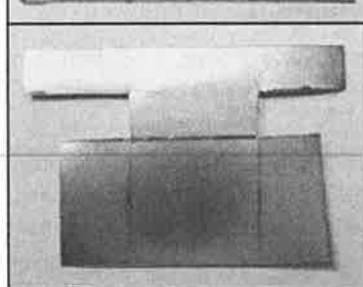
1. Sur la plaque en laiton, tracer un rectangle de 15 mm x 24 mm.



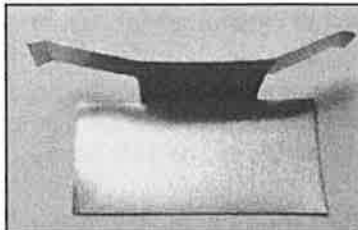
Par rapport au dessin reporté sur la plaque ci-après, le schéma coté ci-contre doit être pivoté de 90° vers la gauche.



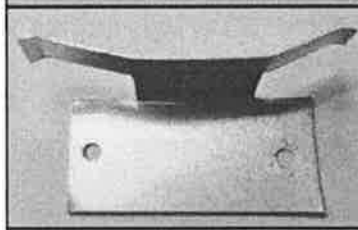
2. Tracer le plan.



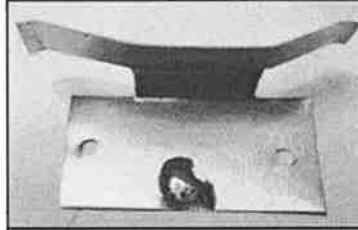
3. Découper au moyen de ciseaux.



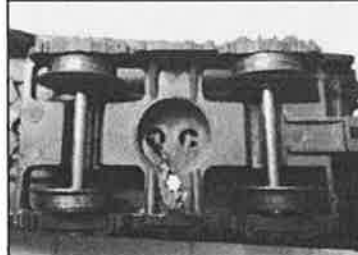
4. Plier à 90 degrés suivant modèle.



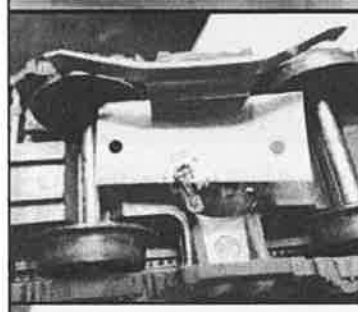
5. Percer deux trous de 2 mm.



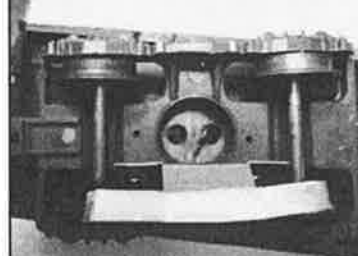
6. Mettre une goutte de soudure pour le fil.



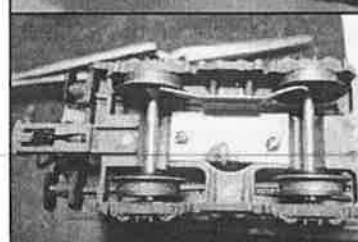
7. Mettre le fil en place. Percer un trou de 0,3 mm exactement au centre de la patte de fixation du bogie dans le châssis (point blanc).



8. Souder le fil à la plaque.



9. Percer les deux trous dans le bogie.



10. Fixer à l'aide des deux vis (attention : longueur maximum de la vis **6 mm**).

Patrick MAES

Dissolution de l'association : "Le Cheminot Résistant"

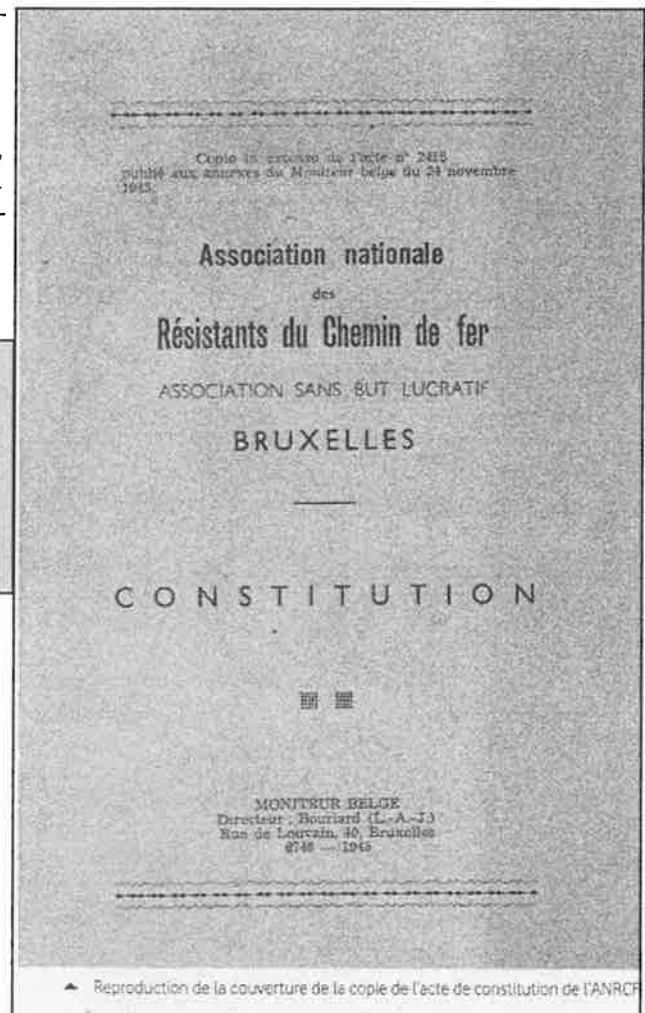
Née le 24 novembre 1945 au lendemain de la capitulation allemande, l'Association Nationale des Résistants du Chemin de Fer vient d'être dissoute le 4 mai 2011 dernier.

A la libération, de nombreux collègues n'étaient plus là, morts ou disparus. Il fallait aider veuves et orphelins. L'ANRCF voulait octroyer une aide alimentaire et pécuniaire aux "veuves et orphelins de 1^{ère} catégorie", soit ceux dont l'époux ou le père était décédé pour cause d'activité patriotique.



Comment les recenser ? Comment récolter des fonds ? Le Service social se mit à établir la liste des absents et lança, par voie d'avis, un appel à la générosité des cheminots. Puis fut établie la "Semaine du Cheminot", durant laquelle étaient vendus, au grand public, des trèfles à quatre feuilles avec la roue ailée de la SNCB. Quand l'Etat put le faire, il versa pension ou rente aux veuves et orphelins. L'ANRCF se mit donc à organiser des vacances pour les orphelins entre 1948 et 1961. Elle leur accordait aussi une dot à l'occasion de leurs 21 ans. L'association acheta une villa de vacances dans le Var, ouverte ensuite aussi aux veuves puis à tous les cheminots. Elle fut vendue en 1989. Alors que ses membres étaient encore des milliers en 1974. Ce n'était plus le cas en 2011 et le solde des comptes, positif, fut légué en mai dernier à la caisse de solidarité de la SNCB. *Jean-Pierre LOBET.*

Selon "LE RAIL" de septembre 2011, pages 21 et 22, une page d'histoire vient d'être tournée, celle de l'Association Nationale des Résistants du Chemin de Fer...



▲ Reproduction de la couverture de la copie de l'acte de constitution de l'ANRCF

La semaine du Cheminot

Elle était organisée au printemps, plus précisément au mois d'avril. Le trèfle était vendu par les gardes aux voyageurs et les locomotives arboraient sur le devant un bel écusson pour célébrer cet événement.



En avril 1955 et en tête d'un train à destination de Verviers-Central, la 10.007 de la remise de Schaerbeek (FSR) démarre de Liège-Guillemins. La date de la légende (octobre 1956) communiquée à Phil Dambly s'avère fautive (tome 1, p. 228). En effet, la ligne 36 entre Bruxelles et Liège était électrifiée depuis le 1 octobre 1955. A cette date, plus aucune locomotive "Pacific" (type 1 ou 10) n'était visible en gare de Liège-Guillemins.



**Une voiture très particulière : la "Crystal Wagon" est décorée de 62.000 cristaux de "Swarovski".
Tender en avant, une 040 (écartement 760mm) tracte une rame. Remarquons le pare-étincelles sur la cheminée.**



Autriche : le Zillertalbahnhof et l'Achenseebahn

En gare de Jenbach, située sur la ligne des Chemins de Fer Autrichiens (ÖBB), nous pouvons voir trois types de chemins de fer : une ligne à voie normale (ÖBB), une ligne à voie étroite et à crémaillère (l'Achenseebahn) et une ligne à voie étroite (la Zillertalbahnhof).

La Zillertalbahnhof

La Zillertaler Verkehrsbetriebe AG (ZVB AG) composée de la "Zillertalbahnhof" avec ses voies étroites (écartement de 760 mm), de nombreuses lignes de bus et de cars est l'entreprise de transports publics la plus fréquentée du Zillertal.

C'est une société privée qui exploite une voie unique qui parcourt la vallée de la Ziller. Créée en 1899 en tant que compagnie de chemins de fer, les premiers rails sont posés en 1900. La voie atteint le terminus de Maryhofen en 1902. Elle a étendu, en 1935, son activité aux transports publics.

La ZVB AG dont le siège est à Jenbach, emploie actuellement 170 personnes. Les communes du Zillertal et le bourg de Jenbach en sont les principaux actionnaires et donc propriétaires majoritaires.

Les trains de banlieue circulent toutes les heures, durant la saison d'hiver toutes les demi-heures, sur les 32 km de parcours séparant Jenbach et Mayrhofen, en autorails diesel-électriques comme en rames réversibles tractée par une locomotive.

En 2004, des locomotives Diesel d'une puissance de 746 kW ont été acquises, construites spécialement pour la Zillertalbahnhof, et sont ainsi disponibles au fret ferroviaire qui est actuellement effectué sur haquets (wagons plats pouvant accueillir des véhicules de la voie normale).

La Zillertaler Verkehrsbetriebe AG est partenaire de la chambre des transports en commun du Tyrol depuis 1995.

La ligne, à l'écartement de 760mm, est exploitée principalement en voie unique, mais comporte des sections en voie double qui en facilitent l'exploitation.

Jalonnée de 10 gares et de 7 arrêts, elle a transporté 1.901.159 passagers en 2009 grâce à un parc composé de 9 locomotives Diesel et de 10 wagons ainsi que 6 automotrices. Ses passagers sont, à 50%, des écoliers, des étudiants et des navetteurs qui utilisent quotidiennement ces trains. Le reste sont des touristes en vacances d'été ou d'hiver.

De 1928 à 1976 (date de fermeture de la mine) un important trafic marchandises était dû à l'exploitation de minerai de magnésite. En 1965 et en 1979 la compagnie a transporté des matériaux et du ciment pour la construction du barrage et de la centrale électrique. Actuellement la compagnie transporte du bois en wagons à voie normale montés sur lorries (wagons plats) : annuelle-

ment 198.070 tonnes de marchandises.

De plus, grâce à deux aller-retours par jour, la compagnie transporte 66.000 passagers en traction vapeur. Le parc comporte 5 locomotives et 27 voitures. Ces voitures ont été restaurées avec l'aide des communes de la vallée de la Ziller.

Une voiture est très particulière : le "Crystal Wagon" incrusté de 62.000 cristaux de "Swarovski".

Les vélos l'été et les skis l'hiver sont admis à bord de tous les trains, une location de vélos est possible dans différentes gares.

La compagnie comprend aussi un service de bus dont la ligne principale va de Jenbach à Innsbruck, mais aussi de nombreuses lignes locales. Les bus ont transporté 1.289.816 passagers en 2009.

Un voyage intéressant en vapeur ou non pour admirer la vallée de la Ziller ainsi que les paysages et montagnes qui la bordent.

www.zillertalbahnhof.at et www.achenseebahn.at

Texte et photos : Philippe BRUNIAUX.

Dans FPN 172, nous parlerons de l'Achenseebahn.



Publicité sur loco Diesel du Zillertalbahnhof



Ci-dessus : intérieur de la "Crystal Wagen", garnie de 62.000 cristaux "Swarovski".

Ci-dessous : locomotive O20 "Hobbyzug" à voie de 760mm.





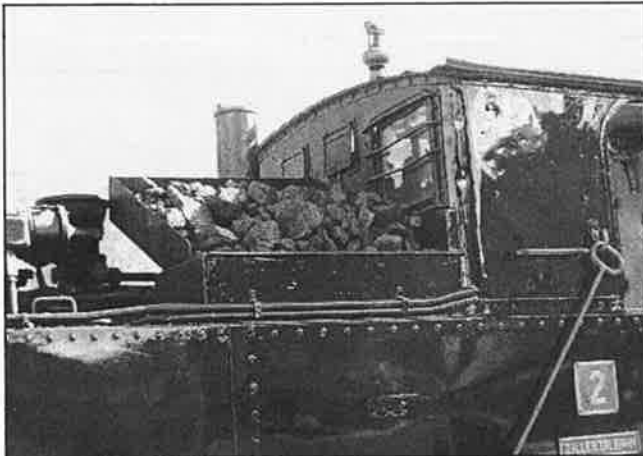
Locomotive Diesel du Zillertalbahnhof en tête de la rame.



Une 030 du Zillertalbahnhof à l'écartement de 760mm.

2012 : nous y arrivons !

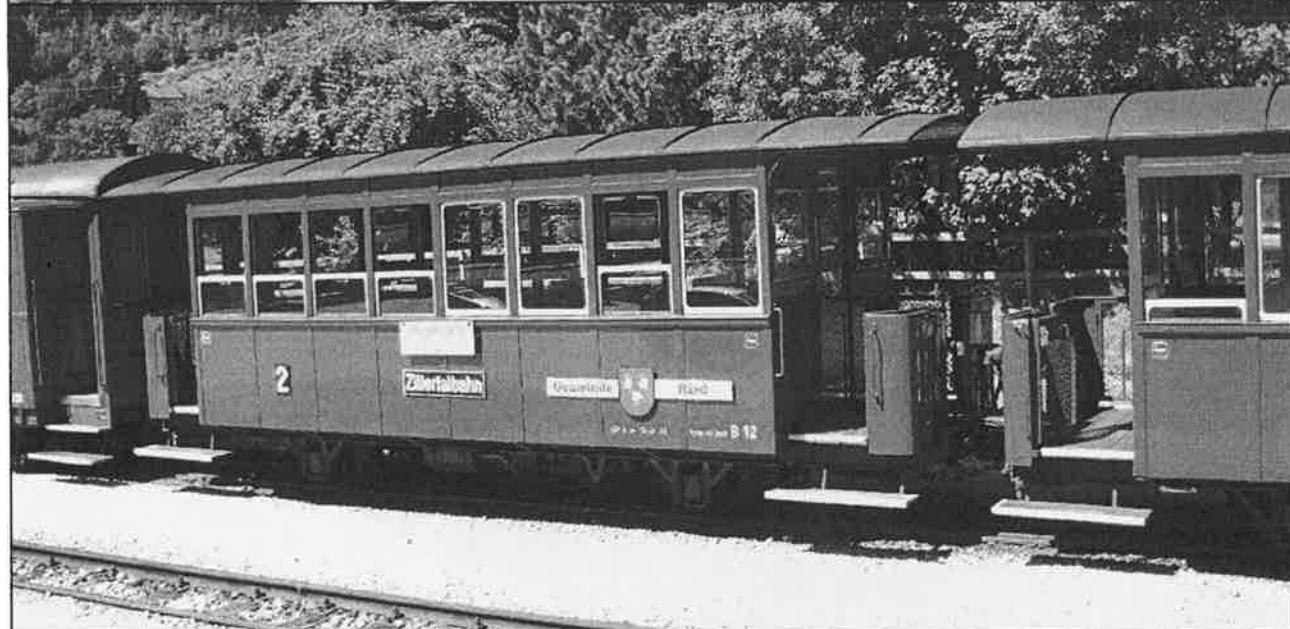
La rédaction de Ferro Flash Namur y pense déjà
et vous présente (d'avance) ses meilleurs voeux.



Une autre 030 en cours de restauration.



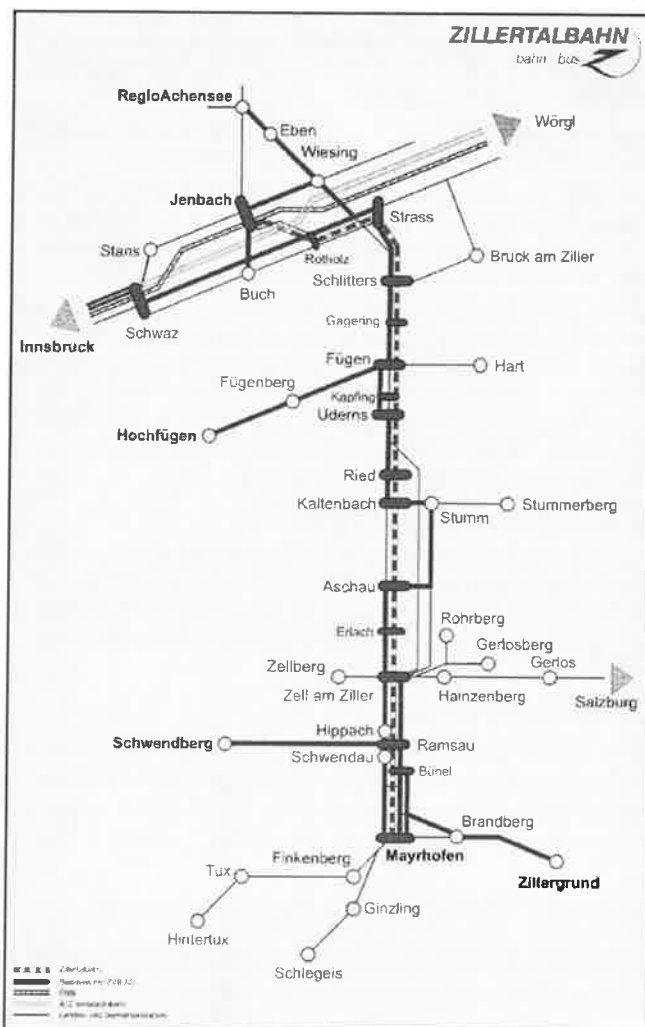
Vue depuis le touristique vers le train de bois.



Train de bois sur le Zillertalbahn.



Train de fret sur la ligne ÖBB en gare de Jenbach.



Jacques BAZIN n'est plus...

Nous avons appris le décès de Jacques Bazin, survenu le 18 mai dernier.

En Belgique, il était connu de nombreuses personnes pour le service qu'il avait mis sur pied et qui consistait à rendre disponible les magnifiques photos qu'il avait réalisées, dès le début des années 1950, sur les différentes lignes de chemin de fer vicinales, de tramways urbains et de chemins de fer belges dont il fut un témoin exceptionnel dans ces années d'après guerre 40-45.

La qualité de ses clichés, immortalisant nombre de "situations réelles" d'époque, n'est plus à démontrer. De nombreux ouvrages ont, du reste, puisés dans ses riches collections. A chacun de ses passages en Liège pour y passer une soirée, au cours de laquelle il aimait à faire part de ses observations sur la qualité du service des chemins de fer dont il avait été et demeurait un client "assidu". Sentant le déroulement inexorable de la vie, il nous avait fait don d'un grand nombre de clichés traitant de sujets belges. De même, lorsqu'il a autorisé la réalisation du DVD sur ses nombreuses balades, il avait fixé contractuellement le bénéfice des droits au profit du GTF asbl. (Ce geste de sympathie n'eut pas de suite du fait du non-respect par l'éditeur des dispositions fixées contractuellement par les soins et selon la volonté de Jacques Bazin). Sa disparition nous cause une grande tristesse et une grande émotion. Nous adressons à sa famille nos très sincères condoléances.

J-H. Renard du GTF asbl (Trans-Fer 2^{me} trim. 2011)

Cotisations pour 2012

Membre Bienfaiteur, avec revue FFN.	50,00 € et plus
Membre Adhérent et membre Effectif, avec revue FFN.	40,00 €
Membre Junior (- de 18 ans)	20,00 €
Second membre <u>adulte</u> d'une même famille, sans revue FFN.	25,00 €

Arrivée au club après le 1 juillet : 50%.

Arrivée au club après le 1 octobre : 100% : cotisation valable pour l'année suivante.

Compte Banque : 001-6111341-29 de "Rail Miniature Mosan asbl". BIC : GEBABEBB IBAN : BE26 0016 1113 4129

Uniquement l'abonnement annuel à la revue FFN (en principe 6 numéros) :

FERRO FLASH NAMUR, le bimestriel du «**Rail Miniature Mosan**»

Pour la Belgique

Pour l'étranger

Chapitre 4 – Assemblée Générale.

Article 401. Composition, convocation, compétence :

L'A.G. est composée de tous les "membres effectifs".

Elle est présidée par le Président ou à défaut par le Vice-président, ensuite par l'administrateur le plus âgé.

Les membres adhérents et sympathisants sont admis à l'A.G. mais leur nombre n'est pas pris en compte pour le calcul du quorum.

L'A.G. est le pouvoir souverain de l'association. Elle possède les pouvoirs qui lui sont expressément reconnus par la loi et les présents statuts.

Sont notamment réservées à sa compétence :

1. les modifications aux statuts;
2. la nomination et la révocation des administrateurs;
3. la nomination et la révocation des Commissaires aux Comptes;
4. l'approbation des budgets et des comptes;
5. la décharge à octroyer aux Administrateurs et aux Commissaires aux Comptes;
6. la dissolution volontaire de l'association;
7. les exclusions de membres.

Une A.G. se tient chaque année, en principe au début de la réunion mensuelle de janvier. Elle est convoquée par le C.A. qui en fixe l'ordre du jour et le joint à la convocation. Cette convocation figure dans le dernier numéro de l'année de la revue de l'association ou, à défaut, dans un courrier adressé aux membres effectifs quinze jours avant la date.

L'ordre du jour comporte toujours, entre autres, les points suivants :

1. Présentation des comptes de l'année écoulée;
2. Rapport des Commissaires aux Comptes;
3. Approbation des comptes pour l'année écoulée. L'A.G. donne décharge au C.A. et aux Commissaires aux Comptes pour l'année écoulée;
4. Présentation du budget pour l'année en cours et son approbation;
5. Renouvellement du C.A. (Election d'administrateurs en remplacement des Administrateurs sortants).
6. Renouvellement des Commissaires aux Comptes sortants.

Une A.G. extraordinaire est convoquée par le C.A. par publication dans la revue de l'association ou par courrier directement adressé aux membres effectifs au moins quinze jours avant et avec mention de l'ordre du jour.

Une A.G. extraordinaire est convoquée lorsqu'un cinquième des membres effectifs en fait la demande. Toute proposition signée par au moins un vingtième des membres est portée à l'ordre du jour de l'A.G. (extra) ordinaire.

Article 402. Conditions de vote :

Les décisions de l'A.G. sont prises par votation, à la majorité simple des suffrages exprimés, sauf majorités spéciales imposées par la loi ou les statuts.

Seuls les membres effectifs majeurs, en ordre de cotisation pour l'année en cours, (c'est-à-dire pour le millésime de la date de l'A.G.) y sont admis à voter et sont pris en compte pour le calcul du quorum.

Un membre ne peut se faire représenter que par un autre membre à condition d'avoir indiqué précisément dans la procuration l'identité du membre habilité à le représenter. Tout membre ne peut être porteur que d'une seule procuration. Seuls les membres effectifs présents (ou représentés) et en règle de cotisation ont le droit de vote.

L'A.G. ne peut valablement délibérer sur les modifications

aux statuts que si les modifications sont explicitement indiquées dans la convocation et si l'assemblée réunit au moins les deux tiers des membres.

Aucune modification ne peut être adoptée qu'à la majorité des deux tiers des voix des membres présents.

Toutefois, la modification qui porte sur le ou les buts en vue desquels l'association est constituée ou sur sa dissolution, ne peut être adoptée qu'à la majorité des quatre cinquièmes des voix des membres présents.

Si les deux tiers des membres ne sont pas présents, à la première réunion, il peut être convoqué une seconde réunion qui délibère valablement quel que soit le nombre des membres présents, et adopte les modifications aux majorités prévues à l'un ou l'autre des deux alinéas précédents, selon leur objet. La seconde réunion ne peut être tenue moins de quinze jours après la première réunion.

Article 403. Commissaires aux comptes :

L'approbation des comptes est proposée par deux Commissaires aux Comptes nommés annuellement à tour de rôle pour une période de deux ans. Les Commissaires aux Comptes ont accès à tous les documents et locaux de l'association.

Article 404. PV de l'AG :

Les décisions de l'A.G. sont consignées dans des procès-verbaux signés par le Président et le Secrétaire et dont tous les membres peuvent prendre connaissance. Elles sont publiées dans la revue de l'association lors de la parution suivant l'A.G.

Chapitre 5 – Administration, gestion journalière

Article 501. Election, composition du CA, durée du mandat.

L'association est administrée par un C.A. composé au minimum de quatre et au maximum de sept membres de l'association, élus par l'A.G. L'élection des administrateurs est faite au scrutin secret. Au besoin, il peut y avoir plusieurs tours de scrutin.

Les candidatures écrites doivent parvenir au secrétariat avant le 1er janvier. Cependant, le C.A. peut accepter des candidatures en dernière minute.

Il comporte au moins un Président, un Vice-président, un Secrétaire, un Trésorier auxquels s'ajoutent éventuellement un ou plusieurs responsables d'activités, fonctions attribuées par le CA. Les administrateurs sont élus pour deux ans. Les administrateurs sortants sont rééligibles. Le renouvellement du C.A. se fait par moitié tous les ans.

Les décisions sont collégiales sous réserve des tâches relevant de l'administration et de la gestion journalière qui sont réparties parmi les membres du C.A.

Le C.A. peut conférer, sous son contrôle, tous pouvoirs spéciaux à tout mandataire de son choix.

En cas de démission, d'exclusion ou de décès d'un administrateur, un nouvel administrateur est élu par l'A.G. au cours d'une réunion mensuelle, après appel aux candidatures.

Dans ce cas, le nouvel administrateur achève le mandat de celui qu'il remplace.

Pour être candidat et éligible au C.A., il faut :

1. Etre membre effectif de l'association depuis un an au moins à la date des élections;
2. Etre en règle de cotisation;
3. Respecter la forme et les délais prescrits pour le dépôt des candidatures;
4. Etre âgé de 18 ans au moins à la date des élections.

Les locomotives type 64 de la SNCB

Leurs remises d'affectation et le nombre de services à assurer

(Suite de FFN 164 à 170)

Liste des remises ayant disposé de locomotives du type 64 de 1922 à 1940 et de 1946 à 1966

Remises		Aux livrets des services d'été				Remarques
Noms	Abréviations télégraphiques	du 01-06-1922	au 15-03-1940	du 06-05-1946	au 22-05-1966	
Aalst	FLS	1923	1940	-	-	-
Aarschot	FRST	-	-	1955	1964	(B)
Arlon	LL	1924	1925	-	-	-
Ath	ATH	-	-	1947	1964	-
Berchem	FCV	-	-	1946	1957	(A)
Bertrix	MBX	-	-	1947	1948	-
Braine-le-Comte	FBC	-	-	1959	1962	(A)
Brugge	FR	1923	1934	1955	1962	(A)
		1936	1937	-	-	-
Bruxelles-Midi	FBM	1922	1940	-	-	-
Charleroi	FCR	1922	1925	-	-	-
		1930	1934	-	-	-
Dendermonde	FT	-	-	1959	1966	(B)
Gouvy	FVY	-	-	1960	1962	-
Haine-Saint-Pierre	GT	-	-	1946	1954	-
Hasselt	FHS	1925	-	1947	1957	-
		-	-	1960	1963	-
Kinkempois	NK	-	-	1953	1957	-
		-	-	1962	1966	-
Landen	FLD	1923	1940	1951	1954	(A)
Ledeberg	LDBP	1923	1928	-	-	-
Leuven	FLV	1934	1940	-	-	-
Liège	FL	1922	1940	1946	1952	(A)
Merelbeke	FKR	1929	1940	1947	1965	-
Mol	LML	-	-	1958	1959	(A)
Mons	FMS	1922	1940	-	-	-
Montignies	FMY	1935	1940	1949	1964	(A)
Muizen	FYM	1931	1940	-	-	-
Oostende	FSD	-	-	1957	1958	-
Ottignies	LT	1925	1940	1946	1958	(A)
Oudenaarde	FDN	-	-	1964	1966	(B)
Saint-Martin	NZ	-	-	1949	1951	(A)
Sint-Niklaas	FSN	-	-	1956	1964	(B)
Statte	LHY	-	-	1959	1961	(A)
Tamines	FTM	-	-	1947	1958	(A)
Tienen	FTL	1923	1940	-	-	-
Tournai	FTY	1922	1923	1960	1966	-
		1937	1940	-	-	-
Trois-Ponts	FNO	-	-	1952	1959	(A)

L'affectation de locomotives type 64 à certaines remises peut avoir été effectuée durant les services d'été et d'hiver qui ont précédé les services d'été du 01-06-1922 au 15-03-1940 et du 06-05-1946 au 22-05-1966. Le retrait des locomotives type 64 de certaines remises peut avoir été effectué durant les services d'été et d'hiver qui ont suivi les services d'été du 01-06-1922 au 15-03-1940 et du 06-05-1946 au 22-05-1966.

Le service d'été au 15-03-1940 a été interrompu par l'invasion allemande du 10 mai 1940.

Le service d'été au 22-05-1966 a été suivi par le service d'hiver au 03-10-1966 indiquant que six services de type 64 étaient encore effectués par les remises de Dendermonde (4), Kinkempois (1) et Oudenaarde (1).
La SNCB signifiait la fin de la traction vapeur le 20 avril 1967.

Remarques du tableau précédent

(A) Remises ayant été fermées avant la fin de la traction vapeur :

Berchem	31-07-1961	Montignies	01-02-1965
Braine-le-Comte	08-10-1963	Ottignies	01-08-1959
Brugge	26-05-1963	Saint-Martin	23-02-1952
Landen	17-01-1963 (x)	Statte	27-09-1961
Liège	04-10-1953 (y)	Tamines	30-09-1962
Mol	01-08-1966	Trois-Ponts	01-08-1959

(x) Au service au 03-06-1956, la remise de Landen n'avait plus de service-locomotives à assurer mais uniquement des services autorails et ce, jusqu'au 17-01-1963.

(y) Les services assurés par les type 64 de la remise de Liège ont été transférés à la remise de Kinkempois en date du 16-05-1953.

(B) Remises converties en "abri de matériel" :

- Aarschot : abri de matériel de la remise de Leuven après le 26-05-1963.
- Dendermonde : abri de matériel de la remise de Merelbeke après le 26-05-1963.

- Oudenaarde : abri de matériel de la remise de Kortrijk après le 30-05-1956.
- Sint-Niklaas : abri de matériel de la remise de Merelbeke après le 27-05-1962.

Modifications à apporter dans FFN 167

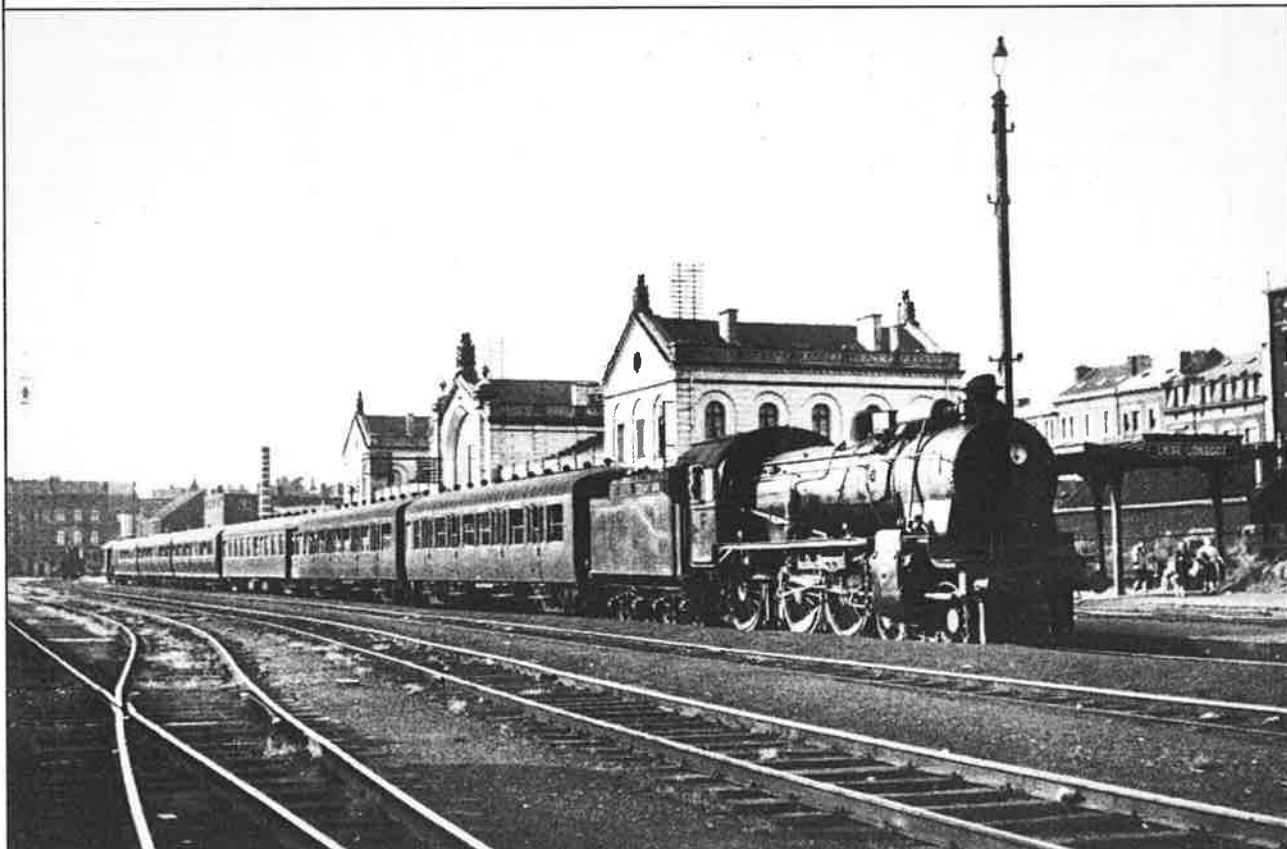
Pages	Concerne	Il y a	Il faut
24	Remises fermées avant la fin de la traction vapeur : remise de Trois-Ponts	01-08-1952	01-08-1959
26	Remises converties en abri de matériel : Remise de Oudenaarde	30-05-1956	30-09-1956

Epilogue

Ces pages sont les dernières d'un article consacré à un type de locomotives très appréciées des équipes de conduite. Si vous avez des remarques à formuler, n'hésitez pas à nous les transmettre et nous en tiendrons compte dans un prochain numéro.

Tous nos remerciements à notre membre Philippe Pirnay qui nous a fourni de nombreuses données pour la rédaction de cet article.

Michel HERBIET.



Remarquons une rame hétéroclite composée de 2 voitures du type "L", 1 voiture du type "K" et 3 voitures ex-Nord belge. Liège-Longdoz ⁽¹⁾ en juillet 1951. Locomotive type 64, n°64.114, de la remise de Saint-Martin (NZ), en tête du train n°1495 (Liège-Longdoz : 18h16 - Charleroi-Sud : 20h22) (photo J.R. Renaud).

⁽¹⁾ gare à voies en cul-de-sac, fermée le 28 mai 1960.

16.000 panneaux solaires sur le tunnel ferroviaire

A bord, rien ne le distingue d'un autre convoi. Mais à l'extérieur, ce sont des wagons d'un genre nouveau, seulement alimentés par les rayons du soleil et non à l'électricité issue des centrales nucléaires ou au gaz. Pour la première fois, lundi 6 juin, ce "train vert" a roulé en Europe, sur 25 km, près d'Anvers, dans le nord de la Belgique. La raison de cet exploit : 16.000 panneaux photovoltaïques installés sur le toit du tunnel ferroviaire, de 3,4 km de long, de la ligne à grande vitesse qui relie Anvers à Amsterdam.



Depuis, tous les trains effectuant la traversée d'Anvers circulent grâce à l'électricité produite localement.

Au départ, le tunnel, construit dans une réserve naturelle, avait un tout autre objectif écologique : éviter d'abattre des arbres protégés dont la chute aurait pu interrompre le trafic. Plus tard, ces dalles sont apparues idéales pour accueillir des panneaux solaires. D'une surface de 50.000 mètres carrés, soit environ 8 terrains de football, elles peuvent produire 3.300 MWh.

Cette production, qui représente la consommation annuelle moyenne d'électricité de près de 1.000 familles, va permettre chaque année à 4.000 trains, conventionnels ou à grande vitesse, de circuler à l'énergie solaire

mais aussi d'injecter de l'électricité dans l'infrastructure ferroviaire comme pour l'éclairage et le chauffage dans les gares belges ou le fonctionnement des panneaux de signalisation, explique l'agence Belga.

"En utilisant une électricité produite sur place, on élimine les pertes d'énergie et les coûts de transport", souligne Steven De Tollenaere, patron de la société belge Enfinity, concepteur de ce projet dont la réalisation a coûté 15,7 millions d'euros. Et d'ajouter que si l'on ajoute le soutien financier des pouvoirs publics, l'électricité produite devient rentable et peut être revendue aux sociétés de transport comme la SNCB (chemins de fer belges) ou Thalys.

"Pour les entreprises ferroviaires, les panneaux solaires sont le meilleur moyen pour réduire l'empreinte carbone des trains. Vous pouvez par ailleurs utiliser des espaces qui n'ont pas d'autre valeur économique et les projets peuvent être livrés en moins d'un an dans la mesure où l'énergie solaire est moins critiquée que l'éolien", déclare dans les colonnes du "Guardian" Bart Van Renterghem, un autre responsable d'Enfinity.

Selon l'entreprise, ce projet devait éviter le rejet de 47,3 millions de kilos de CO² dans l'atmosphère sur une période de 20 ans, soit 2.400 tonnes par an.

L'électricité produite par le "tunnel du soleil" en un an ne correspondra toutefois qu'à celle consommée par l'ensemble des trains belges en un jour. Mais pour les concepteurs du projet, davantage de surfaces, comme les toits de gares ou de hangars et les nombreux terrains vagues qui joutent les voies, pourraient être utilisées afin d'installer des panneaux.

Photo : AFP/Dirk Waem.

Lue dans le journal "Le Monde" du 7 juin 2011.

34 projets prioritaires de la SNCB

Sur la ligne 132 Charleroi-Sud - Couvin

D'important travaux ont été réalisés il y a quelques années pour supprimer, à Yves-Gomezée, la bifurcation de Saint-Lambert où s'imbriquait la ligne 136 vers Saint-Aubin et Florennes, juste avant la nouvelle bifurcation de la 132 réalisée pour desservir la "Carrière des Petons" d'où partent, plusieurs fois par semaine, les importants convois de calcaire vers l'Allemagne.

Voici que revient à la surface le projet de la carrière "Carmeuse" à Hemptinne... Ce qui signifiera l'établissement d'un nouveau raccordement vers celle-ci. Verrons-nous le rétablissement de la bifurcation de Saint-Lambert qui avait été supprimée il y a peu ?

La ligne Dinant - Givet

Certains la dénomme "le Monstre du Loch-Ness" tant on en parle sans plus jamais la voir renaître que sous forme d'idée. Projet prioritaire pour le Gouvernement Wallon ? On en parle.

La ligne Athus - Meuse

Rénovée à grand frais et mise en 25.000 V 50 Hz, cette ligne est encore limitée à 90 km/h car il subsiste quelques problèmes où le passage se fait encore à simple voie : le tunnel de Houyet (*), le viaduc métallique d'Anseremme et une section de la ligne 165/2 à Athus. La réalisation de ces travaux conjointement à ceux déjà réalisés pour sa rénovation permettrait de relever la vitesse actuelle à 120 km/h. (*) *Le problème est le pont sur la Lesse, côté Houyet, qui le précède immédiatement qu'il était impossible d'abaisser. Le sol dans le tunnel est trop haut comme dans les autres entre Anseremme et Houyet. En raison de la caténaire, la voie a été placée au centre à l'endroit laissant le plus haut gabarit.*

Le triage de Ronet et la plateforme multimodale
Il semblerait que ce secteur soit absent des 34 projets prioritaires de la SNCB... Aïe.

Agenda des Réunions au R.M.M.

L'agenda complet des manifestations nationales et internationales figure sur le site de Michel Marin :

<http://home.base.be/vt6368640/bourse.html>

Décembre 2011

9 Réseau H0 "mosan" : Marchandises, époque III. Réseau 3 rails : Circulations. Ouverture officielle de la bibliothèque

11 Réseau H0 "US" du RMM : circulations de 14h à 18h. Contact : Didier Delfosse; 0477-656486

16 Réunion mensuelle du RMM, programme prévu : souper annuel (fromages) du Rail Miniature Mosan asbl.

23 Réseau H0 "mosan" : TEE. Réseau 3 rails : Circulations.

30 Réseau H0 "mosan" : circulations libres. Réseau 3R : circulations.

Janvier 2012

6 Réseau H0 mosan : circulations libres. Réseau 3R : circulations. Séance "construction des modules".

13 Réseau H0 mosan : Marchandises époques IV et V. Réseau 3R : circulations. Ouverture officielle de la bibliothèque

13 au 15 KARLSRUHE (D) : "Echtdampf" Circulations de trains vapeur.

15 Réseau H0 "US" du RMM : circulations de 14h à 18h. Contact : Didier Delfosse; 0477-656486

20 Réunion mensuelle du RMM, programme prévu : Assemblée générale du Rail Miniature Mosan asbl

27 Réseau H0 mosan : Voyageurs internationaux, époque IV. Réseau 3R : circulations.

Février 2012

3 Réseau H0 mosan : circulations libres. Réseau 3R : circulations. Séance "construction des modules".

10 Réseau H0 mosan : Voyageurs semi-directs et omnibus époque IV. Réseau 3R : circulations. Ouverture officielle de la bibliothèque

17 Réunion mensuelle du RMM, programme prévu : Projection vidéo "Le Chemin de fer des Franches Montagnes" (CH).

24 Réseau H0 mosan : Marchandises : produits sidérurgiques, minerais, coils, coke, époque IV. Réseau 3R : circulations.

Mars 2012

2 Réseau H0 mosan : circulations libres. Réseau 3R : circulations. Séance "construction des modules".

2 au 4 UTRECHT (NL) "DNTRAXS" : exposition de modélisme ferroviaire dans le Musée du Chemin de Fer Hollandais.

9 Réseau H0 mosan : Voyageurs époque III. Réseau 3R : circulations. Ouverture officielle de la bibliothèque

16 Réunion mensuelle du RMM, programme prévu : Atelier MODELISME, réalisation de murets en pâte à modeler par Jules Falque.

22 au 25 KARLSRUHE (D) "Faszination Modellbau" exposition de modélisme(s).

23 Réseau H0 mosan : circulations libres. Réseau 3R : circulations.

30 Réseau H0 mosan : Voyageurs internationaux, SNCF, DB, CFL..... Réseau 3R : circulations.

Avril 2012

6 Réseau H0 "mosan" : circulations libres. Réseau 3R : circulations. Séance "construction des modules".

13 Réseau H0 "mosan" : ***. Réseau 3 rails : Circulations. Parution FFN 173. Ouverture officielle de la bibliothèque.

20 Réunion mensuelle du RMM, programme prévu : Colloque

27 Réseau H0 "mosan" : ***. Réseau 3 rails : Circulations.

Mai 2012

4 Réseau H0 "mosan" : circulations libres. Réseau 3R : circulations. Séance "construction des modules".

11 Réseau H0 "mosan" : ***. Réseau 3 rails : Circulations. Ouverture officielle de la bibliothèque.

18 Réunion mensuelle du RMM, programme prévu : Atelier MODELISME,

25 Réseau H0 "mosan" : ***. Réseau 3 rails : Circulations.

Juin 2012

2 Réseau H0 "mosan" : circulations libres. Réseau 3R : circulations. Séance "construction des modules".

9 Réseau H0 "mosan" : ***. Réseau 3 rails : Circulations. Ouverture officielle de la bibliothèque.

16 Réunion mensuelle du RMM, programme prévu : Colloque

Information importante en relation avec les circulations sur les réseaux

1. Les circulations sur le réseau H0 "3 rails" s'effectuent, actuellement, tous les vendredis.

2. Les circulations à thème sur le réseau H0 "mosan" s'effectuent le deuxième et le quatrième vendredi du mois. Circulations libres les autres vendredis. En numérique et en analogique suivant les voies choisies.

L'agenda est volontairement limité. Il sera recomposé en fonction des souhaits des membres et présenté dans FFN ainsi que sur le site Internet du club.

<http://www.club-rmm.be>

Rail Miniature Mosan asbl

Fondé en 1965, le 'Rail Miniature Mosan asbl' regroupe des modélistes ferroviaires et des amis des chemins de fer. Il leur permet de **partager entre amis leur passion pour le rail**, d'améliorer leurs connaissances ferroviaires ainsi que leur savoir-faire de modélistes.

Outre les réunions mensuelles, le 'Rail Miniature Mosan asbl' propose à ses membres des réunions hebdomadaires consacrées à la construction d'un grand réseau fixe H0 (*décor Mosan*), d'un réseau modulaire N (*décor Athus-Meuse, site de la gare de Vônèche*), d'un réseau modulaire H0 (*décor US*) et d'un réseau H0 (3 rails) ainsi que la circulation de convois sur ceux-ci.

Conseil d'Administration du "Rail Miniature Mosan asbl" :

Président, *représente le réseau N "Athus-Meuse"* Didier Delfosse
 Vice-président, *représente le réseau H0 "3 Rails"* Claude Dehareng
 Secrétaire Jean-Pierre Lobet
 Trésorier, *Rédac'chef Ferro Flash Namur*, Claude Carpet
 Médiateur, *représente le réseau H0 "Mosan"* Philippe Bruniaux
 Relations Publiques Pierre Goyens
 Membre, *représente le réseau H0 "US"* Jules Falque

Responsables, animateurs d'activités :

Réseau H0 "Mosan" Claude Riguelle,
 Réseau H0 "US" Jean-Claude Botspoel,
 et Jules Falque,
 Réseau H0 "3 Rails" Claude Dehareng,
 Réseau N "Athus-Meuse" Didier Delfosse,
 Bibliothèque Jean-Claude Botspoel et Philippe Bruniaux.

Cotisations annuelles.

Le Membre :

Membre "bienfaiteur" libre, > ou = à 50,00 €.
 Membre adhérent et membre effectif * 40,00 €.
 Membre junior (- de 18 ans) 20,00 €.
 Le statut de membre confère automatiquement l'abonnement à Ferro Flash Namur. Arrivée au club après le 1-7 : 50%.

L'abonné à Ferro Flash Namur :

Pour la Belgique 20,00 €.
 Pour l'étranger 28,00 €.

* Pour un second membre adulte d'une même famille, (sans service Ferro Flash Namur) cette cotisation est réduite à 25,00 €.

Président Didier Delfosse Rue de Furnaux 26 B 5640 METTET
 Tél : 071.72.51.62 GSM : 0477.65.64.86 Courriel : president@club-rmm.be

Vice-Président Claude Dehareng Rue des Brasseurs 22 1360 PERWEZ,
 Tél : 081.65.64.06 GSM : 0475.82.98.80 Courriel : vice-president@club-rmm.be

Secrétaire Jean-Pierre Lobet Rue Auguste Leblanc, 36 5002 SAINT-SERVAIS,
 GSM : 0477-55.49.04 Courriel : secretaire@club-rmm.be

Trésorier Claude Carpet Rue Saint Marcoux, 35 5651 LANEFFE
 Tél : 071-72.95.61 GSM : 0475-48.62.60 Courriel : tresorier@club-rmm.be

Compte Banque 001-6111341-29 du "Rail Miniature Mosan asbl".
 BIC : GEBABEBB IBAN : BE26 0016 1113 4129.

Local Centre Associatif et Culturel de Géronsart, Rue du Trèfle n°3, 5100 JAMBES.
 Les statuts et le règlement d'ordre intérieur sont affichés aux valves du club et sur son site Internet : <http://www.club-rmm.be>.

Ferro Flash Namur

Rédaction et Claude CARPET, c/o "MODELISME & GRAPHISME sa", Allée des Fougères, 435;
 éditeur responsable B 5621 Morialmé (Florennes). Tél : 0475.48.62.60. et 071.72.95.61.
 Courriel : redac-chef@club-rmm.be

URL Internet du Rail Miniature Mosan : <http://www.club-rmm.be>

Diffusion Didier Delfosse, rue de Furnaux, 26 b, 5640 METTET. webmaster@club-rmm.be

"FERRO FLASH NAMUR" est le bulletin bimestriel du RAIL MINIATURE MOSAN asbl.

Les articles de "Ferro Flash Namur" ne peuvent être reproduits qu'avec l'accord préalable de l'éditeur responsable.

Les articles signés n'engagent que leur auteur. Les articles non signés sont censés être écrits sous la responsabilité de l'équipe de rédaction. Tout texte, photo, nouvelle sont communiqués à titre purement informatif pour le lecteur et ne peuvent en aucun cas être assimilés à de la publicité : le bulletin s'en veut dépourvue et ne veut être inféodé à quelque titre que ce soit à un producteur, fabricant, marque ou entreprise ayant ou non rapport avec le modélisme.

Autant qu'il est possible, nos sources sont mentionnées lorsqu'elles nous sont connues.

Vie du club

Réunions hebdomadaires et mensuelles.....	pages 6 à 9
Agenda des réunions au RMM.....	page 24

Modélisme

La patine de wagons.....	pages 3 à 5
Une locomotive en 3, 5 ou 7 1/4".....	page 11
Prise de tension sur un bogie de voiture M2 de Lima.....	page 12

Actualité ferroviaire

Le Thalys "Tintin".....	page 1
Photos à l'AC Salzinnes.....	page 2
Dissolution de l'association : "Le Cheminot Résistant".....	page 13
16.000 panneaux solaires - 34 projets prioritaires de la SNCB.....	page 23

Documentation

Autriche : Le ZillertalBahn et l'Achenseebahn.....	pages 14 à 19
--	---------------

Rétro rail

Locomotive vapeur type 64 de la SNCB (suite de FFN 164 à 170 et fin).....	pages 21 et 22
---	----------------

Ferro Flash Namur n°171 (2011-6)

secretaire@club-rmm.be ou ffn-rmm@club-rmm.be
<http://www.club-rmm.be>

Convocation à L'ASSEMBLEE GENERALE du RAIL MINIATURE MOSAN asbl
Vendredi 20 janvier 2012 à 20h30
 au local du club : Centre culturel de Géronsart, Rue du Trèfle à JAMBES

Ordre du jour :

1. Bilan financier et approbation des comptes 2011 (Trésorier).
2. Rapport des Commissaires aux Comptes, décharge aux Administrateurs et aux Commissaires aux Comptes pour la gestion 2011.
3. Election de quatre membres pour le Conseil d'Administration en remplacement des mandats arrivant à échéance biennale : Philippe Bruniaux, Claude Dehareng, Jules Falque, Pierre Boyens. Les candidatures éventuelles doivent parvenir par écrit au Secrétaire du club pour le 1 janvier 2012 au plus tard (article 501 des statuts).
4. Election d'un Commissaire aux Comptes en remplacement du mandat de Eddy Deceuninck.

Tous les membres sont invités à l'Assemblée Générale. **Seuls, les membres effectifs en règle de cotisation 2012** peuvent participer aux différents votes.
 (Voir les extraits spécifiques des statuts en page 20).

Ce sixième et dernier numéro de l'année 2011 est en votre possession grâce au constant dévouement de l'équipe de rédaction : Claude Carpet et Michel Herbiet. Sa diffusion est assurée par Didier Delfosse.

Des collaborateurs occasionnels ont étoffé ce numéro par des articles, photos ou toute autre collaboration : Philippe Bruniaux, Jean-Pierre Lobet, Patrick Maes et d'autres volontaires... qu'ils soient ici remerciés pour leur précieux et indispensable travail sans lequel cette revue serait certainement bien moins fournie !...

Ferro Flash Namur :

Infographie : "MODELISME & GRAPHISME sa", Rue Saint-Marcoux 35; 5651 LANEFFE. 071.729561.

Impression : "Copy 2000"; Rue Lebeau 1; 6000 Charleroi.

Suivant la loi du 8 avril 1965, un exemplaire de Ferro Flash Namur est déposé à la Bibliothèque Royale Albert 1er, section du Dépôt Légal.

Couverture :

En haut : Locomotive à vapeur et à crémaillère, construite par SLM, utilisée par le Brienz - Rothorn-Bahn (CH).

En bas : Dépôt de Delémont (CH). Locomotive O20 en fête d'une rame de voitures anciennes.

Page 2 de couverture : Photos sur les réseaux.